

N° 33

Le périodique de Tannay

Edition juin 2015



Le Tannayroli

**Boucllement des comptes communaux 2014 :
Une situation financière saine !**

**Messages d'au revoir de
Jacques Kaltenrieder et Patrick Simon**





Sommaire

Editorial	3	Nouveaux défibrillateurs	13
Décisions des trois dernières séances du Conseil communal	4	Programme des Variations Musicales du 22 au 30 août 2015	14-15
Boucllement des comptes 2014	5	Fête du village du 3 au 5 juillet 2015	16
Circulation	6	Jazz sur l'esplanade du Château le 7 août 2015	16
Parcs publics	6	Parvis d'Artistes du 19 au 20 septembre 2015	16
Réforme policière	7	Tour d'horizon des planifications futures (aménagement du territoire)	17
Tags & graffitis	7	Message d'au revoir de Jacques Kaltenrieder	18
Télé-Dôle	8	Message d'au revoir de Patrick Simon	18-19
L'heure du bilan de Patrick Simon	9	Mariages, naissances et décès	20
Nouvelles des temps passés...	10-11	CMS Mies — recherche de bénévoles	20
Activité 2014 de nos sapeurs-pompiers	12		
Début des travaux de la déchèterie intercommunale	12		
Plan canicule	13		

Editorial

L'exercice de la conduite d'une commune ne va pas sans quelques soubresauts et force est de constater qu'ils n'ont pas manqué ces dernières semaines.

La Municipalité a ainsi pris acte du rejet très net de son PPA « Le Torry » lors de la votation du 8 mars dernier. Sans doute n'a-t-elle pas su convaincre nos concitoyens de la belle opportunité qui s'offrait à nous de construire, dans le cadre d'un partenariat public-privé, un nouveau port sans que cela pèse lourdement sur les finances communales. Je le regrette, mais je peux comprendre que beaucoup aient pu trouver ce projet surdimensionné et qu'ils aient pu avoir le sentiment qu'il allait dénaturer notre rive. Je note aussi que le rôle de la coopérative n'a pas été toujours bien compris.

Quoiqu'il en soit, la volonté populaire s'est exprimée et c'est bien ainsi. Il faudra pourtant, sans trop attendre, remettre l'ouvrage sur le métier : l'état actuel de notre port, tout le monde en convient, nécessite une importante remise en état qui pèsera sur nos finances. Cela sera, l'une des tâches prioritaires de la prochaine législature. Les tensions ont été parfois vives durant la campagne qui a précédé le vote. J'ose espérer que la nouvelle équipe qui

s'attèlera à cette tâche pourra le faire dans un climat plus propice.

En cette fin juin, deux municipaux vont nous quitter. Jacques Kaltenrieder que des soucis de santé contraignent à se ménager quelque peu. En poste depuis plus de vingt ans, Jacky a consacré beaucoup de son temps à l'administration de son dicastère, où, en particulier, la gestion des déchets et la police des constructions ont pris, au fil des années, toujours plus d'importance. Patrick Simon a, lui aussi depuis presque vingt ans et sans ménager ses efforts, géré des dossiers importants, notamment dans le domaine de l'aménagement des espaces publics, des routes, du port et de la sécurité. Nous leurs sommes particulièrement reconnaissants de cet engagement sans faille pour le plus grand bien de la collectivité.

Le 19 avril dernier, c'est Nathan Finkelstein qui a été élu nouveau Municipal avec entrée en fonction au 1er juillet 2015. Comme Conseiller communal, membre de diverses commissions, Nathan connaît ce qu'est la gestion d'une commune comme la nôtre et nul doute que, reprenant le dicastère de Jacques Kaltenrieder, l'ingénieur qu'il est, saura y apporter ses compétences et son

souci de qualité. Bienvenue donc à ce nouveau collègue au sein de l'exécutif. Mais la toute récente démission de Patrick Simon, annoncée lors du Conseil communal du 15 juin 2015, nous amène à procéder une nouvelle fois à une élection complémentaire. Elle se tiendra le 30 août prochain et les éventuels candidats sont encouragés à se faire connaître au plus tôt auprès de notre Administration.

Une autre importante échéance électorale se profile déjà puisque le renouvellement de l'ensemble de nos autorités communales (Conseil et Municipalité) aura lieu en février 2016. Il serait heureux que celles et ceux que cela pourrait intéresser n'hésitent pas à se faire connaître. J'ai toujours considéré qu'une activité politique, en particulier lorsqu'elle s'exerce au niveau d'une commune, est avant toute chose un service qu'on entend rendre à la communauté, pour le bénéfice du plus grand nombre. Je souhaite ainsi que celles et ceux qui aimeraient s'engager – que ce soit pour cette toute prochaine élection à fin août ou pour les élections du fin de législature – le fassent dans cet esprit.

Bon été à toutes et tous.

Serge Schmidt, Syndic



Serge Schmidt, Syndic

Rapport d'activités du Conseil communal

Décisions des trois dernières séances

Dans sa séance du 15 décembre 2014, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Accepté le préavis municipal n° 53 relatif à une demande de crédit de 155'000 CHF pour la réfection partiel des façades et du toit du bâtiment du Centre du village.
- Accepté le préavis municipal n° 54 relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration.
- Accepté le préavis municipal n° 55 relatif au budget pour l'année 2015.
- Accepté le préavis municipal n° 56 relatif à la convention entre la Commune de Tannay et la Coopérative du port définissant les droits et obligations des deux parties

pour réaliser un nouveau port.

Dans sa séance du 16 mars 2015, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Accepté le préavis municipal n° 58 relatif à une demande de crédit de 42'000 CHF pour l'achat d'un véhicule électrique neuf de type GOUPIL G3-2L.

Dans sa séance du 15 juin 2015, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Accepté le préavis municipal n° 57 relatif au rapport de gestion pour l'année 2014.
- Accepté le préavis municipal n° 59 relatif à une demande de crédit de 245'000 CHF pour l'assainissement de la butte pare

-balles du stand de tir de Terre Sainte.

- Accepté le préavis municipal n° 60 relatif à l'adoption du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.
- Accepté le préavis municipal n° 61 relatif aux comptes communaux 2014.
- Accepté le préavis municipal n° 62 relatif à la dissolution de l'EIDM (Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration).
- Accepté le préavis municipal n° 63 relatif à une demande de crédit de 82'600 CHF pour la réfection du tronçon de la route de Saint-Cergue, entre la limite communale et le giratoire.

Prochaine séance du
Conseil Communal

Lundi 28 septembre 2015
à 20h15

Tableau des comptes 2014 - après amortissements, attribution et prélèvement sur fond de réserve :								
Classification	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013		Budget 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 Administration générale	1'004'390.40	-92'283.75	1'011'900.00	-58'400.00	948'152.28	-118'866.80	954'700.00	-58'400.00
2 Finances	3'568'329.89	-10'957'514.09	2'560'700.00	-9'757'600.00	4'200'163.49	-10'830'076.34	2'620'900.00	-9'373'800.00
3 Domaines & bâtiments	557'080.01	-664'292.80	451'100.00	-709'500.00	492'080.92	-708'218.75	581'500.00	-718'200.00
4 Travaux	1'093'117.85	-636'443.19	1'025'300.00	-465'500.00	1'043'131.04	-569'820.19	1'147'900.00	-557'700.00
5 Instruction publique/cultes	832'565.20	-	927'000.00	-	791'634.40	-	880'600.00	-
6 Police	521'868.90	-23'571.00	507'500.00	-19'100.00	506'191.65	-20'142.00	498'200.00	-19'100.00
7 Sécurité sociale	4'792'490.35	-	4'581'100.00	-	4'259'341.25	-	4'157'800.00	-
8 Services industriels	-	-	-	-	-	-	-	-
Total charges/revenus	12'369'842.60	12'374'104.83	11'064'500.00	-11'010'100.00	12'240'695.03	-12'247'124.08	10'841'600.00	-10'727'200.00
Excédent charges	-	-	-	-54'400.00	-	-	-	-114'400.00
Excédent revenus	4'262.23	-	-	-	6'429.05	-	-	-
Totaux	12'374'104.83	-12'374'104.83	11'064'500.00	-11'064'500.00	12'247'124.08	-12'247'124.08	10'841'600.00	-10'841'600.00

Boucllement des comptes 2014

La situation financière de la Commune est saine. Le compte de fonctionnement et la marge d'autofinancement sont positifs. De plus, l'endettement a encore pu être réduit cette année.

Votre Municipal des finances est toutefois convaincu que nous devons continuer à surveiller nos finances de près étant donné que nous aurons des dépenses d'investissements importantes ces prochaines années (par exemple la nouvelle déchèterie, la RCI, l'immeuble au Clos du Château, l'annexe de l'école, le restaurant de la plage, le port, etc.).

Il estime que nous devrions dégager chaque année au moins 500'000 CHF de bénéfice dont 300'000 CHF qui nous serviront au financement des investissements futurs et 200'000 CHF au remboursement de nos dettes.

M. Wüst s'attend à ce que l'année 2015 soit bonne. Après analyse des taxations d'impôts des personnes physiques pour les trois premiers mois de l'année, basées sur les acomptes pour 2014, celles-ci sont au même niveau

qu'en 2014. Nous constatons une légère baisse des impôts sur les revenus et une hausse des impôts sur la fortune.

Comme vous avez pu le lire dans le préavis n° 61, les comptes communaux sont bouclés avec un bénéfice de 605'741.06 CHF par rapport à une perte nette budgétisée de 54'400 CHF.

Après avoir passé les écritures relatives aux amortissements du patrimoine, aux attributions et aux prélèvements sur fonds de réserve, le boucllement final fait ressortir un bénéfice de 4'262.23 CHF. Ce résultat est surtout dû aux facteurs significatifs suivants :

1. Une augmentation du total des impôts par rapport au budget de 2014 de 897'627.80 CHF, augmentation des impôts sur les revenus et la fortune de 235'892.20 CHF et des impôts divers de 636'222.50 CHF.
2. Une diminution de notre participation à l'enseignement primaire, secondaire et AJET de 66'014.20 CHF.
3. Une augmentation de la péréquation et de la facture sociale due au com-

plément des soldes de 2013 à notre charge de 396'831 CHF (utilisation de la réserve de 528'421 CHF pour les factures 2013; une réserve de 301'793 CHF sera reportée sur 2015).

Les divers investissements (Jardin du souvenir, 2 locaux de stockage, rénovation appartement 6b, rénovation façades du Château, remplacement mobilier auberge, etc.) faits en 2014 s'élèvent à 544'727.20 CHF. Les amortissements obligatoires sont de 200'000 CHF et les complémentaires de 642'256.60 CHF.

Les attributions aux fonds de réserve sont de 148'838 CHF (obligatoire 8'838 CHF, réserve complémentaire 140'000 CHF) et les prélèvements sur fonds de réserve de 389'615.67 CHF (réserve péréquation 226'628 CHF, épuration 137'105.75 CHF et déchèterie 25'881.92 CHF).

Dans les charges, nous avons quelques dépassements liés principalement à la réfection et à l'entretien de nos bâtiments ainsi qu'à l'entretien d'urgence effectué dans nos parcs.

Maurus Wüst



Maurus Wüst, Municipal

Routes et parcs publics

Circulation

Comme vous l'avez constaté d'importants travaux de réfection de la route cantonale (RC2B) sur la Commune de Mies ont commencé le 26 mai et dureront tout l'été pour se terminer à la fin août 2015, sauf caprice de la météo.

Durant cette période, il ne sera plus possible d'accéder à notre village par celui de Mies et vous aurez l'obligation de faire « un grand tour » par le centre du village de Mies et le giratoire de la Buna avant de revenir sur Tannay.

Parallèlement, notre Commune a été invitée, quelque peu tardivement, à se prononcer sur la réfection de cette route pour la portion de notre territoire entre la

limite communale de Mies et le giratoire en posant un revêtement phono-absorbant, qui devrait diminuer de manière sensible les nuisances sonores pour les riverains. Le Conseil communal, le 15 juin dernier, a accepté la demande de crédit en question. Nous n'avons, pour l'instant pas jugé utile de présenter une demande de crédit pour la portion supplémentaire entre le giratoire et la commune de Commugny, les travaux de

réfection ayant été réalisés récemment. Cependant, notre Commune a mis ces travaux à son calendrier à l'horizon 2022.

Dans l'intervalle, ces travaux vont engendrer temporairement un surcroît de trafic dans notre village, armez-vous de patience et faites-y bon accueil en vous rappelant que ces travaux ne dureront qu'un temps !

Parcs publics

Depuis plus d'un an, nous avons étudié les nouvelles contraintes suisses et européennes se rapportant aux équipements sportifs et ludiques des parcs publics. Derrière ces exigences, la recherche de la sécurité pour nos « têtes blondes » est omniprésente, tout comme la préoccupation liée à l'aspect sanitaire et d'entretien des dites installations.

Notre Commune, en collaboration avec les communes de Commugny et de Mies, par le biais de Comita, a décidé de

soutenir le réaménagement des parcs des Cerisiers et des Pralets. Des travaux devraient commencer à la fin de cette année et devraient durer 2 mois. Les copeaux seront remplacés par un revêtement compact et souple, les balançoires par des nacelles, une nouvelle tour sera installée au parc des Pralets et d'autres jeux dont nous vous ferons la surprise en temps voulu.

En un mot... patience, cela en vaut la peine !



Police et Sécurité

Réforme policière

Depuis l'introduction de la réforme de la police cantonale vaudoise, l'approche de la sécurité est constamment remise en cause, notamment par les médias qui en font « leurs choux gras » en relatant abondamment et avec force détails tous les événements criminels et en les « gonflant » au besoin.

Cette propagation médiatique a récemment suscité la création de commissions de sécurité dans nombre de nos villages qui demandent une présence policière en uniforme régulière dans notre région, indépendamment du faible pourcentage de criminalité observée en regard d'autres régions de notre pays ou de nos voisins immédiats.

Les problèmes sont connus et le cadre est posé : la vocation de policier ne fait pas recette, les exigences sont élevées, le salaire s'il est correct, ne compense pas la dangerosité de la fonction et les chicaneries de tout ordre ou encore la fonctionnarisation croissante de l'introduction du nouveau code pénal. Ainsi il manquerait plus de 14'000 fonctionnaires de police en Suisse selon l'organe

faîtier de la profession et plus de 700 policiers dans notre Canton !

Que faire ? Une énième étude de la criminalité dans notre région comme récemment demandée par certaines communes et leurs syndicats ? Revenir à une police communale avec les coûts qui y sont liés et se départir de la structure sécuritaire patiemment mise en place depuis près de 20 ans ? Engager des ASP (Assistants de Sécurité Publique) qui n'ont pas, ou très peu de moyens légaux pour intervenir, à l'exclusion de PV pour parkings illicites ou relever la fermeture des établissements publics ?

Nous ne le croyons pas et nous aspirons de nos vœux à la fusion accélérée des polices communales et de la police cantonale afin de

disposer d'une force d'intervention cohérente et organisée, nous proposerons de reprendre le problème à sa source, à savoir l'application stricte du code pénal en exigeant les sanctions prévues par celui-ci.

Dès lors, il est indispensable que les exécutifs des communes fassent pression pour que le Grand Conseil et les députés exigent du Conseil Fédéral l'exécution de la justice stricto sensu.

Dans l'intervalle, la sécurité repose sur l'engagement solidaire de tous, veillez sur vos voisins comme vous aimeriez que l'on fasse de même pour vous et comportez-vous comme des citoyens actifs de votre village, en un mot reprenons la devise du scoutisme : Un pour tous et tous pour un !

Tags & graffitis



Patrick Simon, Municipal

Tannay, comme nombre d'autres villages subissent les avanies que constitue la pose de tags à la signification improbable et au contenu tout aussi illisible.

La remise en état des murs, panneaux, portes, panneaux d'affichage et autres supports

utilisés par ces prétendus « artistes » coûte extrêmement chère, non seulement par les travaux proprement dits, mais par les démarches administratives que ceci nous impose, plaintes auprès de la police, changement des panneaux salis, appel et suivi de

remise en état par les entreprises spécialisées.

Notre Commune porte plainte systématiquement contre les auteurs et ces derniers devront rendre compte de leurs actes le jour où ils seront appréhendés.



La Dôle

Télé-Dôle

La saison d'hiver 2014-2015 a vu une diminution importante des recettes de Télé-Dôle en raison de l'ouverture des installations qui ont ouvert avec plus d'un mois de retard sur le calendrier prévu (30 janvier). Néanmoins, les très bonnes conditions d'enneigement ont convaincu nombre de skieurs de pratiquer leur sport favori dans un cadre sauvegardé.

D'autre part, pour tous les amoureux de la table et de paysages du grand Nord, les promenades dans le Jura sont là pour nous rappeler que l'aventure est à nos portes si nous prenons le soin de regarder la nature avec les yeux d'un enfant.

Ce cadre unique doit être remodelé et adapté aux exigences de notre temps, qu'elles soient économiques ou écologiques. Ainsi,

nombre d'installations doivent être remplacées par des équipements moins nombreux, moins contraignants mais plus performants et faciliter l'accès au massif de la Dôle sans devoir effectuer des kilomètres malaisés en obligeant nos habitants à devoir aller en France pour skier en Suisse !

Il est impératif que le Conseil Régional et les communes du District parlent d'une seule

voix et remettent l'ouvrage sur le métier quant à l'accès facilité du massif par la route de la Givrine. C'est à cette condition que le massif pourra survivre et offrir des espaces skiabiles à nos enfants, faute de quoi, je crains fort que nous ne devions, sur les seules normes et contraintes économiques, cesser purement et simplement l'exploitation de Télé-Dôle.



L'heure du bilan de Patrick Simon

20 ans au service des Tannayrolis et de notre Commune

Arrivé en 1996 en remplacement de Monsieur Jean-Claude Gandur démissionnaire, j'ai pris la responsabilité des dicastères des routes, de l'éclairage, du camping, du port, des parcs et jardins, de la police et, pour une période conséquente aux écoles aux UAPE, AJET, à l'ARAS (Association Régionale des Assurances sociales). J'ai parallèlement siégé au Conseil du SITSE, de l'ATCR, de Comita, du Noctambus, de l'ASMP, de l'AVCD et pris une part active dans la réforme de la police cantonale vaudoise en ma qualité de représentant de l'ADCV au sein du COST dirigé par Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Durant ces 20 dernières années, je me suis aussi occupé de nombreux dossiers liés aux problèmes juridiques, à la rédaction du Tannayroli, à la mise en place des outils informatiques de notre Commune et à la création de notre site Internet.

Depuis mon plus jeune âge j'ai été très intéressé, voire passionné par la criminologie et la sécurité publique, favorisé en cela par un papa Maréchal chef de la police cantonale genevoise et par d'autres membres de ma famille en Suisse et à l'étranger effec-

tuant la même activité. J'ai, en 1997 déjà, dressé la cartographie sociale, économique et criminelle de notre région et soutenu l'approche Myrolane de confier un mandat de surveillance à une agence de sécurité privée. Partisan dès la première heure de « l'initiative dite d'Artagnan », c'est ainsi que j'ai été choisi par l'ADCV et sa Présidente, pour représenter les communes vaudoises au sein du COST (Comité d'Organisation Stratégique de la Police Cantonale Vaudoise) et de l'AVCD (Association Vaudoise des Communes Délégatrices) issue de la disparition de l'ACCP et de ASMP.

Ce mandat qui a été l'un des plus intéressants de mon poste de Municipal, a mis en exergue la disparité entre les exigences sécuritaires citadines et rurales ainsi que le décalage existant entre l'attente de la population et le monde politique quant au rendu de la justice, qui accorde trop de droits aux délinquants sans tenir compte de la détresse des victimes.

Durant cette période, j'ai eu l'opportunité de rénover l'ensemble des routes de notre commune et de mettre en place une zone 30km/h généralisée sur presque tout le territoire communal.

Pour ce qui est des éclairages communaux, nous avons fait preuve d'anticipation en remplaçant nos anciens luminaires par 3 types d'éclairage de couleur orangée à vapeur de sodium peu gourmands en énergie. Nous avons aussi, tout récemment, changé les éclairages de la route de St-Cergue par des lampadaires LED en cohérence avec les éclairages choisis par nos voisins de Commugny.

Après les rénovations successives des parcs des Pralets et des Cerisiers ainsi que la création de la parcelle Monnier en haut de notre village, nous avons intégré le parc du Château dans cette logique d'espace public en l'agréant d'un passage à pied et d'un éclairage discret, permettant aux promeneurs et usagers CFF de profiter du charme d'un espace préservé.

J'ai également proposé un nouveau concept de d'éclairage LED/RGB pour notre salle communale, en collaboration avec des entreprises spécialisées.

Dans le même registre, j'ai pris en charge le réaménagement des chambres de notre hôtel ainsi qu'à la rénovation de la terrasse de l'Auberge, endommagée lors de la tempête de juin 2013.



Patrick Simon, Municipal

Nouvelles des temps passés...

Poursuivant la lecture du « Livre d'Or », nous en retenons une fois encore les petits et grands événements qui ont émaillé la vie de notre Commune du XVI^{ème} siècle à nos jours. Ce « Livre d'Or », composé il est vrai de trois volumes, précieusement conservés dans le local des archives communales, retrace à grands traits le passé du village.

27 novembre 1915. Sur le désir exprimé par M. Ernest Duvillard, on met une fermeture du côté bise de l'abri-halte des trains-trams. M. Duvillard en paye les frais.

1916. L'inventaire des vieilles archives de la Commune ainsi que des notes en vu de l'établissement d'une chronologie viennent d'être terminés par M. Plojoux, Bourgeois, habitant Genève. Au cours de ces travaux, il a été trouvé trois registres anciens qui étaient depuis de nombreuses années chez des particuliers. La Commune fait donc une armoire spéciale qui sera consacrée exclusivement au dépôt de ces archives anciennes.

26 août 1916. On fait un petit pont sur le ruisseau du Torry, à la hauteur des bois, sur le chemin conduisant à la route cantonale Versoix-Sauverny, ceci en accord avec la Commune de Mies. Le devis se monte à 286 francs !

1916. Selon une circulaire que fait parvenir la direction des postes à nos habitants, on distribue encore le courrier le dimanche matin !

Dès janvier 1916. Mlle Alice Duvillard organise deux fois par mois, le vendredi, des soirées de lecture et de musique.

24 février 1917. Pour la deuxième fois, la Commune

refuse une requête en bourgeoisie adressée par M. Jules Rizzolio, menuisier à Vevey, ne voulant faire aucun nouveau bourgeois.

29 septembre 1917. Le

**23 novembre 1919,
On fait une petite
fête pour la
distribution des
médailles aux
soldats de Tannay**

Syndic, M. François Dutoit, informe la Municipalité de l'entrée en vigueur de la « carte de pain ». En octobre, il donne sa démission en raison de la longue durée de son mandat. La Municipalité, unanime, regrette cette retraite.

24 novembre 1917. Après une première mise sans résultat et une offre déclinée, l'Auberge communale est adjugée à M. Ed. Pellaton pour le prix de 350 francs et pour trois ans.

26 novembre 1917. Gros émoi au village ! On trouve le matin dans le bassin de la fontaine le corps de Suzanne Berthod, dite la « Bresonne ». Cette pauvre femme manifestait depuis quelque temps des signes de neurasthénie.

Novembre 1917. On renouvelle la Municipalité. Sont élus M. Albert Cottier, Syndic et MM. Fréd. Dumarthey, Alphonse Buffat, Ami Semoroz et Louis Battard.

5 janvier 1918. En vue de faire face à la pénurie des combustibles, il est procédé dans la Commune au séquestre du bois de feu. Autrement dit, la Commune fait obligation à certains citoyens de fournir du bois à la communauté.

21 janvier 1918. M. Louis Garin lègue aux enfants de la Commune une somme de 300 francs qui sera mise en banque sous le nom de « Fonds Louis Garin » et dont les intérêts devront servir à organiser des commémorations « dans un but de réjouissance ».

22 juin 1918. Le Syndic de Mies informe la Municipalité de Tannay, que son ressortissant Auguste Plojoux s'est complètement adonné à la boisson et qu'il faudra l'interdire. La Municipalité fera le nécessaire pour éviter la ruine de cet homme. Le livre d'or précise qu'il a alors deux pintes à Mies.

14 décembre 1918. Après une courte délibération et au vu d'un surcroît de travail de M. Chauvet, instituteur, le



Conseil général de Tannay décide l'installation d'une troisième classe à Mies où les enfants de notre village se rendent à l'école.

25 janvier 1919. Pour se conformer à une circulaire du Conseil d'État, la Municipalité institue une « Garde civique » pour parer aux menaces des fauteurs de désordre.

6 février 1919. Une mise en garde d'ordre confidentiel est portée à la connaissance de la Municipalité, en vue d'arrêter toutes nouvelles tentatives de grève des cheminots et d'assurer éventuellement une mobilisation accélérée de l'armée.

6 avril 1919. Des jeunes gens avinés de Coppet et de Commugny ont, dans la nuit, saboté la barrière du pont du Nant, entre Mies et Tannay. Ils sont condamnés chacun à dix francs d'amende. La note

des réparations s'élève à 80 francs.

17 octobre 1919. La Commune fait établir par un de ses bourgeois, M. Plojoux, professeur de l'École des Beaux Arts à Genève, les armoiries de Tannay qui seront : « d'argent au chêne de sinople englandé, d'or posé sur trois copeaux de sable, mouvant de la pointe, au chef d'azur chargé de trois fascés ondées du champ ».

23 novembre 1919. On fait une petite fête pour la distribution des médailles aux soldats de Tannay.

Mars 1920. A la suite d'un arrêté, la carte du lait est supprimée à partir du premier avril.

Avril 1920. Le sieur J. Simon, entrepreneur, demande à louer la maison communale du Mollard. La Municipalité est unanime à repousser cette

requête, vu que celle-ci est déjà habitée. Elle précise ceci : « Nous devons en outre avoir une chambre d'arrêt ou, à l'occasion, une chambre d'isolement en cas de maladies infectieuses ».

20 avril 1920. Le Conseil général est assemblé suite à une proposition de remettre l'Auberge communale à la « Ligue des Femmes abstinences » ! La majorité des membres présents estimant que l'Auberge devait rester un débit de boissons alcooliques, la proposition est rejetée par 30 non et une abstention.

24 mai 1920. Suite à une beuverie, un ouvrier de campagne perd la vie ayant reçu à la tête un coup de serpe fatal qui lui fit une large et profonde blessure !

27 mai 1920. La Commune est informée que feu M. Albert Duvillard a fait un legs en faveur de ses communes d'origine : Nyon et Tannay. Quelques difficultés étant à craindre avec la Commune de Nyon, on fera le nécessaire pour que la part de cette succession qui revient à Tannay lui soit remise. Quelques jours après, cette affaire nécessitera d'ailleurs une action contre la Commune de Nyon et les héritiers de M. A. Duvillard.

1920. La Commune tente à nouveau de se trouver un garde-champêtre.

Service de Défense Incendie et de Secours (SDISTS)

Activité 2014 de nos sapeurs-pompiers

Comme chaque année, il est très intéressant de connaître l'activité de nos sapeurs-pompiers.

Après une année 2013 mouvementée par un record d'interventions dues principalement aux intempéries, l'année 2014 a été beaucoup plus calme avec 74 interventions, représentant un total de 1'086 heures, réparties principalement par des interventions en cas d'inondations, feux, pollutions, alarmes automatiques et sauvetages.

Les sapeurs-pompiers doivent, pour rester performants, suivre des cours réguliers sous forme

d'exercices. En 2014, 17 entraînements ont été effectués pour un total de 1'985 heures.

En cours d'année, l'effectif de la compagnie a diminué suite aux départs de 6 sapeurs. Elle compte depuis le 1er janvier 2015 plus que 58 hommes.

Actuellement, l'une des préoccupations de l'Etat-major, est le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers. C'est la raison pour laquelle nous invitons les personnes intéressées, à prendre contact avec le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte.



Toutes les informations peuvent être consultées sur leur site internet www.sdis-ts.ch.

Début des travaux de la déchèterie intercommunale

Une bonne nouvelle est arrivée en début d'année, avec l'octroi d'une subvention du Canton de 353'250 CHF représentant le 15% du montant total du crédit demandé.

Par la suite, l'établissement des soumissions des différents postes a été établi pour mise au concours et dans le courant du mois de mai, après analyse de celles-ci les travaux ont été adjugés selon les critères imposés. Les travaux ont débuté le 22 juin 2015 et, si tout va bien, la déchèterie intercommunale devrait être opérationnelle en juin 2016.

Bilan — 2^{ème} année de l'introduction de la taxe au sac

Depuis son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, le processus de la taxe au sac a été bien respecté par nos citoyens. L'année dernière, je vous avais donné un tableau comparatif des quantités récoltées entre 2011-2013, où l'on pouvait remarquer de gros écarts de quantités dans certains déchets, ce qui était tout à fait normal. Pour 2014, on trouve une stabilité par rapport à 2013 et les quantités récoltées, tout poste confondu, sont dans les grandes lignes dans la fourchette.

Dans le courant de l'année 2014, des sondages ont été effectués par nos employés et

un organisme extérieur neutre, afin de contrôler la conformité de l'utilisation des sacs officiels. Il en est ressorti un taux de non-conformité de 1.2% sur notre Commune, ce qui nous permet de toucher la rétrocession maximum qui est attribuée en retour aux communes dont le plafond est fixé à 5%.

Je remercie la population pour tous les efforts consentis dans la mise en place de ce nouveau concept de récupération des ordures ménagères et je l'invite à continuer avec la même motivation dans le futur.



Plan canicule

Depuis plusieurs années, les communes mettent en place sur ordre du Service de la santé publique, le plan canicule durant une période qui s'étend du 1er juin au 31 août, afin de prévenir la population des mesures à prendre en cas de fortes chaleurs persistantes avec des températures atteignant 33-34°C ou plus et ceci à partir de 3 jours consécutifs.

Ces mesures concernent toute la population, mais spécialement les enfants en bas âge et les personnes âgées.

Les mesures à prendre sont les suivantes :

Se reposer...rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133
- En cas d'urgence vitale appeler le 144

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

De plus amples informations sont fournies sur le site internet www.vd.ch/canicule



Jacques Kaltenrieder, Municipal

Nouveaux défibrillateurs

Il est important de savoir que la Municipalité a décidé d'installer un 2ème défibrillateur au camping de Tannay. Désormais, deux appareils sont accessibles, le premier à l'entrée des WC publiques du centre du village et le deu-

xième dans les WC hommes du camping.

Cet appareil interactif donne toutes les consignes sur son utilisation par un message vocal qu'il faut suivre. En parallèle, il est indispensable de faire appel au 144.

Une vidéo expliquant l'utilisation de ces défibrillateurs peut être visionnée sur www.youtube (démonstration d'un défibrillateur cardiaque).



Programme du 22 au 30 août 2015 Château de Tannay

Chaque été, les Variations Musicales de Tannay proposent des concerts de qualité dans un lieu d'exception, le Château de Tannay et son parc dominant le lac. Une programmation soignée avec des artistes de haut niveau répond à l'attente d'un large public qui accède ainsi aux plus belles œuvres du répertoire classique. A quoi s'ajoutent une grande proximité avec les musiciens et une ambiance conviviale. Initier les jeunes à la musique classique est également une priorité du Festival en leur offrant notamment un concert didactique et gratuit le samedi après-midi. La promotion de jeunes artistes est aussi l'un de ses objectifs.



www.musicales-tannay.ch

Samedi 22 août, à 20h.

Camille THOMAS

violoncelle

et l'Orchestre du Festival, musiciens de l'OSR
sous la direction de Jonathan Haskell

Beethoven : Ouverture de Coriolan

Dvorak : Danse slave No.8

Saint-Saëns : Concerto pour violoncelle, en la mineur

Dvorak : Concerto pour violoncelle, en si mineur



Dimanche 23 août, à 17h.

Renaud CAPUÇON violon

et **Jérôme DUCROS** piano

en duo

Mozart : Sonate K 301

Korngold : Sonate

Mozart : Sonate K 304 en sol majeur, opus 6

Strauss : op. 18



Jeudi 27 août, à 21h.

Laure FAVRE-KAHN piano

dans un spectacle « Chopin... Confidences »

accompagnée par la voix de Charles Berling

(Mazurkas, valse, préludes et nocturnes)

Un portrait musical intime et passionné

Avec le soutien de la Fondation Engelberts pour les Arts et la Culture



Commande de billets

www.ticketcorner.ch

et au point de vente Ticketcorner ou par

Téléphone au 0900 800 800

(CHF 1.19/min., tarif réseau fixe)

TARIFS

Camille Thomas + orch. Du festival	45.- et 60.-
Renaud Capuçon + Jérôme Ducroz	65.- et 80.-
Laure Favre-Kahn	45.- et 60.-
Alexandra Conunova et orch. de Berne	45.- et 60.-
Boris Berezovsky	60.- et 70.-
Anne Gastinel et orch. des Pays de Savoie	60.- et 70.-

Prix CHF / Jusqu'à 16 ans: entrée libre / Pas de tarif AVS

BUFFET ET BOISSONS

Tous les jours avant et après les concerts.

Les concerts ont lieu sous tente dans le parc du château de Tannay et sont maintenus en cas de pluie.

Vendredi 28 août, à 20h.

Alexandra CONUNOVA violon et la Camerata Bern

Mozart : Symphonie salzbourgeoise en ré majeur KV 136

Mendelssohn : Concerto pour violon en ré mineur

Schubert : «La jeune fille et la mort », Quatuor en ré mineur D.810

Samedi 29 août, à 16h.30

Concert gratuit

à l'intention des enfants et des familles

Marco POLO et la Princesse de CHINE

opéra pour enfants, d'Isabelle Aboulker,

avec **L'ensemble Intermezzo**, musiciens de l'OCC

sous la direction **Ahmed Hamdy**, avec la collaboration

du récitant **Joan Mompert** et du chœur d'enfants

du Conservatoire de l'Ouest vaudois.

Samedi 29 août, à 20h.

Boris BEREZOVSKY piano, en récital

Grieg : Sonate en mi mineur op. 7

Grieg : 7 pièces lyriques

Scarlatti : 3 Sonates

Stravinsky : Sonate en do majeur

Stravinsky : Petrouchka

Dimanche 30 août, à 17h.

Anne GASTINEL violoncelle et l'Orchestre des Pays de Savoie « Vienne 1800 » sous la direction de Nicolas Chalvin

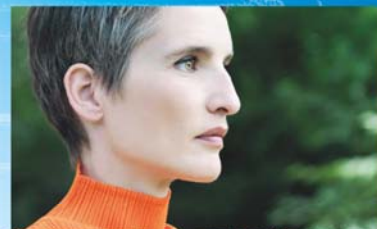
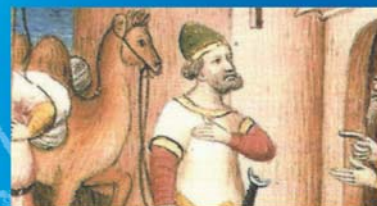
Mozart : Contredanse en ré K 534, « Das Donnerwetter »

Haydn : Concerto pour violoncelle no.2 en ré majeur VII.2

Mozart : Contredanse en ré K 587, « Der Sieg vom Helden Coburg »

Schubert : symphonie no.5 en si bémol majeur D.485

Elgar : Sérénade pour cordes en mi majeur





Les manifestations de l'été

● Fête du village du 3 au 5 juillet

Comme chaque année, l'Amicale vous convie à la Fête du village **du vendredi 3 au dimanche 5 juillet 2015**, afin de marquer le début des vacances.

Buvette, diverses restaurations, bar, tire pipe, autos-tamponneuses et carrousel vous y attendent.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité avec nous !

Yves Deferne, Président

● Fête nationale à Mies

Notre fête nationale est organisée à tour de rôle par Chavannes-des-Bois, Tannay

et Mies. C'est cette dernière qui en assurera cette année la bonne organisation.

La fête aura lieu comme à son habitude au bord du lac.

● Jazz sur l'esplanade du Château le 7 août

L'Amicale vous convie à sa traditionnelle soirée de jazz le **vendredi soir 7 août 2015 sur la magnifique esplanade du Château**. Le concert débutera à 20h15, l'entrée sera libre, buvette et petite restauration seront à votre service dès 19h30.

Cette année, c'est un orchestre formé en 1980 qui animera la soirée, le **Harasse Jazz Band**, formation composée de 7 musiciens et une chan-

teuse qui nous interprètera du jazz de la New Orléans avec des compositions de Duke Ellington, Sidney Bechet, Louis Armstrong et bien d'autres ainsi que des arrangements dans le style du Dutch Swing College Band.

En référence, cet orchestre s'est produit dernièrement au Festival jazz de Cully. Pour les intéressés, leur site internet peut être consulté sur www.harasse.ch.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu à la salle communale de Tannay.

Réservez d'ores et déjà cette date et venez nombreux passer cet excellent moment musical dans une ambiance détendue et conviviale.

Jacques Kaltenrieder

● Parvis d'Artistes du 19 au 20 septembre

Après le succès des éditions 2013 et 2014, nous vous convions vivement à venir partager ce beau week-end du mois de septembre avec nous.

L'Exposition aura lieu du 19 au 20 septembre 2015.

Le Comité d'organisation recherche des volontaires bénévoles, afin de lui prêter renfort.

Les personnes intéressées peuvent contacter dès maintenant :

M. Eduardo Kahane
022 786 86 01
078 723 08 97

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre présence !

La Commission culturelle

Aménagement du territoire

Tour d'horizon des planifications futures

Si le sort d'un nouveau port de 269 places a été réglé dans les urnes le 8 mars dernier, les enjeux terrestres soit l'accès au lac depuis le village et l'aménagement de la parcelle du camping sont toujours d'actualité. Il faudra attendre de connaître la composition de nos futures autorités dès 2016 pour réinsuffler un vent nouveau et repartir sur un projet qui emportera l'adhésion des Tannayrolis. Il faudra faire vite, car le Canton, propriétaire de la parcelle du camping nous attend au coin du bois.

De manière générale la complexité de divers dossiers de constructions et d'aménagement dans le village comme les conséquences de la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) nous ont amenés à décider de s'adjoindre les services d'un architecte-urbaniste. Celui-ci interviendra comme conseil et coordinateur aussi bien dans le domaine de la police des constructions, des routes, que de l'agriculture ou de l'environnement et de l'aménagement du territoire en général.

Suite à un appel d'offre regroupant quatre candidats, tous de très bon niveau, notre choix s'est porté le 23 janvier dernier sur l'un d'entre eux qui connaît bien notre région et nous a donné les meilleures assurances quant à la résolution de nos problèmes concrets.

Intercommunalité en Terre Sainte, Commission Inter-

communale pour l'Aménagement du Territoire (CIAT) :

Les principales questions traitées ces derniers mois concernaient la mobilité douce (réseaux équestres, cheminement piétonniers et pistes cyclables), les plans de circulations TIM (Transports Individuels et Motorisés), les transports publics, l'environnement via le réseau Eco_Terre_Sainte et la question de la mutualisation des réserves à bâtir, découlant de la nouvelle LAT.

Planifications supérieures :

Celles-ci découlent du Plan directeur cantonal de 2007 qui en est à sa 3ème adaptation votée le 25 mars 2014 par le Grand conseil.

Le Plan directeur cantonal (Pdircant) se subdivise en plans directeurs régionaux, le Plan Directeur de la Région Nyon (PDRN) en ce qui nous concerne, qui lui-même se subdivise en schémas locaux, le Schéma directeur de Terre Sainte (SDTS) pour nous.

À noter que le Plan directeur d'agglomération Franco-Valdo Genevois inclut notre région, ce qui rajoute une planification supplémentaire. Ces schémas directeurs font l'objet de deux types de volets :

- Le volet stratégique à l'horizon 2030, déjà adopté par le Conseil régional et donc les communes du district individuellement.
- Le volet opérationnel qui

décrit l'ensemble des mesures concrètes pour assurer un développement harmonieux de notre région. Il s'agit d'un cahier de 88 pages extrêmement détaillé et précis en cour d'adoption. La question du financement des mesures étant repensée suite à l'abandon du Plan d'Investissements Régional (PIR).

Concrètement : Vous aurez tous remarqué que notre environnement immédiat est chamboulé et la mobilité devenue difficile en Terre Sainte et dans notre région. Il s'agit des conséquences de mesures coordonnées par l'ensemble des échelles de planification dans l'espace et difficilement dans le temps ! C'est ainsi que fonctionne notre système politique décentralisé.

Imaginez un très long train dont chaque wagon, pour des raisons qui lui sont propres, avance à une vitesse différente des autres et est attelé par un élastique qui se tend violemment chaque fois que l'écart entre eux devient trop grand ! Et vous avez le résultat !

Prenons notre mal en patience et soyez certains que vos Autorités (Communes et Conseil régional) restent motivées et naviguent au mieux dans une galaxie de contraintes arides et souvent contradictoires qu'elles doivent subir de fait !



Bertrand Bory, Vice-syndic



Ils nous quittent



Message d'au revoir de Jacques Kaltenrieder

Membre de la Municipalité depuis 1994, j'ai décidé dans le courant de l'année 2014 pour des raisons de santé, de mettre un terme à mon rôle de Municipal au 30 juin 2015. J'ai eu le privilège de travailler en collaboration avec d'excellents collègues sous la compétence de 4 syndics, soit MM. Jean-Pierre Balmat, William Mühlemann, Hermann Tschopp et Serge Schmidt au sein des autorités exécutives de notre village.

Je me suis occupé de multiples projets intéressants dans les domaines de l'aménagement du territoire, des

constructions, de la gestion des déchets, de l'épuration des eaux, du service de défense incendie, de la protection civile et du cimetière. Ces dossiers m'ont captivés, enrichis mes connaissances et apportés beaucoup de satisfactions, même s'ils n'ont pas toujours été simples. Certains m'ont causés plus de tracas que d'autres, les critiques ont été instantanées selon les décisions prises, mais cela a fait partie de mes responsabilités.

Je tiens par ce message à remercier tous les habitants qui m'ont soutenu pendant ces

nombreuses années, toutes les personnes qui ont collaboré et œuvré avec moi, principalement les employés de l'Administration, des services extérieurs et les stagiaires, sans oublier tous les autres services que je ne peux énumérer.

Je souhaite également plein succès à mon successeur dans ses nouvelles fonctions et que Tannay reste un beau village.

Un grand merci à toutes et à tous !

Jacques Kaltenrieder

Message d'au revoir de Patrick Simon

Il y a 20 ans, j'ai été sollicité afin de faire partie de la Municipalité dirigée à l'époque par Jean-Pierre Balmat afin de remplacer Jean-Claude Gandur. J'ai été très touché par cette marque de confiance et durant toute cette période, j'ai mis ma tête, mon cœur et mon bras au service de Tannay et de ses habitants, tenté de défendre les intérêts de notre village avec éthique, au

plus près de ma conscience et de ce qui m'apparaissait juste et équitable pour la collectivité avec pour seule maxime : « Je sers » maxime qui est aussi celle du Lions Club dont j'ai été l'un des membres et l'un des présidents.

Faire de la politique, c'est défendre des idées, des convictions et accepter de s'exposer publiquement. Ainsi,

j'ai toujours considéré la fonction publique et mon mandat politique comme des actes de foi. J'ai toujours travaillé de manière altruiste, de manière certainement naïve, pour le seul bénéfice de la communauté, actions, dont mon père m'a toujours dit qu'il fallait le faire, « si celles-ci répondaient à mon idée de justice et d'équité, mais dont je ne devais jamais en at-

au 30 juin prochain !



Message d'au revoir de Patrick Simon — suite

tendre une quelconque reconnaissance particulière ». Je revendique le fait d'être un homme de droite, défenseur de la libre entreprise, des artisans et des professions libérales seules entités, à mes yeux et à ma connaissance, capables de créer des richesses réelles et pérennes pour la collectivité et pour les générations futures. Je suis fondamentalement épris de justice, soucieux de mon prochain quelle que soit sa nationalité, sa religion ou sa couleur de peau et je pratique la solidarité au quotidien car, dans la vie politique, comme dans le cadre privé j'ai toujours défendu les faibles et les opprimés consacrant beaucoup de temps et de ressources financières à aider les plus démunis et à soutenir des citoyens confrontés aux difficultés dues aux aléas de la vie. Vivre la démocratie est un privilège, a fortiori la démocratie suisse est un exemple car, issue des « Landsgemeinde » représentatives de notre histoire, elle se doit d'être défendue et promue comme exemple pour les populations européennes, lesquelles sont en butte aujourd'hui à une perte d'identité, fondues dans le moule de Bruxelles où la

place des particularités et des identités n'a plus cours.

Le débat politique est utile, il permet de confronter des idées quelques fois contradictoires, parfois irréalistes ou utopistes, mais cela est nécessaire et nous permet d'aller de l'avant. Sans débat, sans discussion, rien n'avance et il faut avoir le courage et la foi nécessaires pour se confronter aux adversaires.

Aujourd'hui, l'on observe de plus en plus en Suisse, comme ailleurs, des débats qui dérapent avec des attaques personnelles faute d'arguments objectifs et constructifs et j'assiste impuissant à la perte de ces valeurs, du combat décalé de trop de politiques qui font de leur réélection prochaine le but de leur mandat actuel. Ce n'est pas ainsi que j'envisage le rôle d'un élu. Ajoutez à cela le temps nécessaire pour appréhender les dossiers de plus en plus complexes dont se décharge l'Etat sur le dos des communes et la lecture trop souvent superficielle de ces derniers par nombre de Municipaux et des capacités insuffisantes de nombre d'entre eux pour anticiper les conséquences de décisions qui seront prises plusieurs années avant la réa-

lisation de leurs votes et vous comprendrez mieux le pourquoi de mes interrogations.

Une page se tourne, aussi permettez-moi de vous remercier ici très sincèrement pour votre soutien dans les projets que je vous ai proposé et pour le plaisir que vous m'avez procuré dans le cadre de nos séances, quelques fois houleuses mais toujours constructives. Je remercie surtout nos employés et mandataires, qui ont eu la lourde tâche de me supporter avec mes exigences dont je sais quelles peuvent paraître, quelques fois, exagérées. Je remercie aussi notre Conseil communal qui m'a presque toujours soutenu dans le vote des préavis sur lesquels il a été appelé à se prononcer. Merci aussi à notre Président du Conseil sans lequel la tenue exemplaire de notre débat politique n'existerait pas et merci surtout aux habitants et amoureux de notre village qui m'ont assuré de leur soutien durant ces vingt dernières années.

Au revoir chers amis, chers Tannayrolis et merci pour ces 20 années de confiance.

Patrick Simon

Mariages, naissances, décès et annonce

Mariages

19.12.2014 — Reyes Carla Gabriela et Mauron Benoît Arthur
24.04.2015 — Nemcová Antónia et Jordan Jean Paul
28.05.2015 — Shcherbyna Oxana et Geoffroy Olivier Charles

Naissances

25.12.2014 — Nieto Rodelgo Diego
27.01.2015 — Balmat Eliott Ernest
09.02.2015 — Bettels Chloé Rose
10.05.2015 — Donohue Zéphir

Décès

24.01.2015 — Gauch Gottfried
04.02.2015 — Spörri Walter
06.04.2015 — Burdeau Simonne
07.05.2015 — van Mourik Johan

Recherche de bénévoles

CMS de Mies

L'équipe de chauffeurs bénévoles a besoin de renfort pour la livraison des repas à domicile ou pour accompagner des personnes chez le médecin par exemple. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, au service des personnes à mobilité réduite, nous vous remercions de bien vouloir contacter le **Secrétariat du Centre médico-social à Mies au tél. 022 950 98 20 du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Horaires de l'Administration communale

GREFFE

Mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00

OFFICE DE LA POPULATION

Mardi de 7h30 à 12h00

Jeu de 14h00 à 18h00

Les manifestations 2015

3, 4 et 5 juillet — Fête du village

1^{er} août — Fête nationale (Mies)

7 août — Concert jazz

22 au 30 août — Festival classique VMT

19 et 20 septembre — Parvis d'Artistes

16 décembre — Visite du père Noël

Rédaction

Serge Schmidt
Jacques Kaltenrieder
Patrick Simon
Maurus Wüst
Bertrand Bory

Conception & mise en page

Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud